



A LA UNE **L'édito de Fabrice MARCHIOL, Président du Groupe U.D.C. et Apparentés**

La Région en panne de majorité !

Une fois de plus, ces trois journées de sessions nous ont offert le triste spectacle d'une majorité déchirée.

Délibérations retirées au dernier moment faute de majorité, invectives – **le Président QUEYRANNE ayant accusé les élus du groupe Europe Écologie Les Verts de « crime contre l'esprit »** – négociations sur des amendements fantaisistes, tractations interminables, effets de manche...

Rien ne nous aura été épargné !

Le plus grave, c'est que des dossiers majeurs pour l'avenir de notre territoire se retrouvent aujourd'hui pris en otage par ces divisions, qu'il s'agisse du soutien à l'apprentissage, à nos entreprises ou à l'enseignement supérieur.

Le seul sujet sur lequel la gauche s'est retrouvée, c'est, comme d'habitude, sur le toujours plus de dépenses publiques et d'impôts !

À l'heure où le contexte exige autorité, sens des responsabilités, l'Exécutif régional consacre toute son énergie à tenter d'amadouer et de convaincre ses encombrants partenaires de la gauche radicale et des écologistes plutôt qu'à servir les Rhônalpins.

Pour notre part, fidèles à nos convictions, nous avons défendu vos intérêts avec responsabilité, afin de montrer qu'une autre voie est possible pour notre Région !



DANS L'ACTUALITÉ **Bilan de l'Assemblée Plénière des 28, 29 et 30 janvier 2015**

SESSION BUDGÉTAIRE

Budget primitif 2015

Ce budget avait un caractère crépusculaire. **Depuis le budget primitif 2011, le groupe U.D.C. a déposé 109 amendements budgétaires et aucun n'a été adopté en l'état. S'ils l'avaient tous été, nous aurions réalisé une économie de 260 millions d'euros !**

Nous avons pourtant signalé de multiples champs d'économie notamment dans les frais de fonctionnement : les C.D.D.R.A. sont des machines à doubler les compétences avec les collectivités, les sièges annexes dans les départements sont des vitrines coûteuses et inutiles, le nouveau siège de la Région à 200 millions d'euros pour un bâtiment qui ne peut même pas loger tous les agents de la collectivité...

Cette année encore, les principales hausses du budget sont la dépense de personnel du siège et des annexes départementales, les investissements nécessaires dans les lycées et l'exploitation des T.E.R. qui progresse de 5 millions d'euros mais sans aucune amélioration du service.

Quant aux principales baisses, nous relevons malheureusement l'aide aux employeurs d'apprentis et au fonctionnement de l'apprentissage alors que la voie professionnelle représente la meilleure manière de lutter contre le chômage des jeunes, et l'innovation technologique qui diminue de 7 millions d'euros.

Pas de projets, pas d'économies, les dotations de l'État baissent et la seule réponse de l'Exécutif est la hausse de nos impôts ! Pour notre part, nous acceptons la maîtrise budgétaire car nous considérons que notre pays meurt de sa dépense publique. **Et c'est parce que nous sommes prêts à réaliser des économies, que nous pouvons avoir des ambitions.**

Notre ambition est simple : rétablir les équilibres économiques de la Région en privilégiant une seule catégorie de dépenses, les dépenses d'avenir, celles qui peuvent permettre à Rhône-Alpes-Auvergne de devenir un leader économique européen mais aussi un modèle de bonne gestion !



Nous avons voté contre le budget 2015 !

**VOTE CONTRE
DU GROUPE UDC-APP**

Nouvelle convention d'exploitation des T.E.R. : orientation et cahier des charges

Notre groupe a déposé une question préalable en vue du retrait de ce rapport pour différentes raisons : l'exécutif actuel prive la future assemblée élue en décembre prochain de la légitime expression de ses intentions sur un dossier capital de la politique régionale, cette convention ferroviaire sera en quelque sorte caduque puisque elle subira le 1^{er} janvier 2016 une extension de périmètre considérable avec la fusion de Rhône-Alpes et de l'Auvergne, il convient que les deux directions régionales de la S.N.C.F. n'en fassent plus qu'une, et enfin ce sujet pourtant décisif n'aura jamais été abordé en commission transports !

Notre demande de retrait a pourtant été rejetée par l'Assemblée.

Lors de l'examen de ce rapport, nous avons souligné que si ce cahier des charges est intéressant d'un point de vue technique, il n'offre aucune vision politique de la mobilité, il ne demande pas d'engagements à la S.N.C.F. en terme de réalisation des objectifs, il décline des obligations de moyens alors qu'il aurait fallu imposer des obligations de résultats et il ne contient aucune référence à une recherche d'améliorations réelles des performances à proposer à la S.N.C.F.

La Région aurait du marquer sa volonté politique globale en terme de mobilité en affichant pleinement ses souhaits sur le Contrat de plan État-Région, sur les investissements de maintenance ferroviaire et sur un schéma de services sur la mobilité.



**VOTE CONTRE
DU GROUPE UDC-APP**

Convention Montagne 2040 : « Stations vallées » et « Pôles de nature »

Nous avons la montagne au cœur, nous sommes aussi légitimes que d'autres pour défendre ce précieux patrimoine sans vouloir le sanctuariser. Nous voulons un développement rationnel et équilibré de la montagne avec l'appui des fonds européens. Il faut réellement prendre en compte la vie des saisonniers, aider les stations à mettre aux normes les équipements et l'immobilier, aider l'hôtellerie et accompagner le tourisme social, prendre en compte les problèmes de transport de marchandises et mettre en place un vrai plan d'aménagement durable des stations.

Nous attendons des démarches plus pragmatiques et réactives que de grands principes et des bonnes intentions.



**ABSTENTION
DU GROUPE UDC-APP**

Grand Projet Rhône-Alpes Rhône Médiann : Z.I.P. Salaise Sablons

Cette zone industrialo-portuaire majeure pour le développement économique de notre région et de notre pays est l'un des sites multimodaux les plus performants en France.

Au vu des enjeux en termes d'emplois et de report modal qui doivent pourtant être des priorités pour notre collectivité, nous aurions tout de même préféré une démarche d'aménagement de cette zone plus active et plus dynamique, sur 10 ou 15 ans plutôt que sur 22 ans.

Toutefois, nous avons relevé plusieurs points qui nous ont amenés à nous abstenir sur le pacte financier.



**VOTE POUR
DU GROUPE UDC-APP**

SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez le Groupe U.D.C. et Apparentés sur Internet !

Retrouvez toute l'actualité de vos élus régionaux, leurs prises de position, leurs interventions en direct lors des assemblées plénières et en V.O.D., nos communiqués de Presse et nos tribunes politiques sur :

- notre site Internet : www.udcap-rhonealpes.fr
- notre groupe Facebook® : www.facebook.com/groups/161580883853340/
- notre Web TV officielle sur Dailymotion® : www.dailymotion.com/UDC-App



**Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés
Conseil régional de Rhône-Alpes
Hôtel de Région**

**1 esplanade François-Mitterrand – CS 20033
69269 LYON CEDEX 02**

e-mail : gudc@rhonealpes.fr

Métro "Perrache Gare S.N.C.F." - Tram T1 "Hôtel de Région - Montrochet"

Direction de la publication : Fabrice MARCHIOL, Président du Groupe U.D.C. et Apparentés
Rédaction en chef : Cédric VIAL • Rédaction : Sébastien MICHEL et Michel LAMOTTE-CRÉPET • Réalisation : Michel LAMOTTE-CRÉPET
avec la participation de tous les collaborateurs du Groupe U.D.C. et Apparentés.